



Ville de  
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	16
votants	18

Le mercredi 12 avril 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2023

### DELIBERATION

N° 67/2023

**PRÉSENTS :** Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Marylène WALKOWIAK, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Jean-Louis TAYLOR, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, André IPERT.

### OBJET :

Demande de subventions  
pour la création  
d'un tiers-lieu

**ABSENTS :** Jérôme BOUERI, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

**ONT DONNÉ POUVOIR :** Jérôme BOUERI à Julia BONNET, Michel BRAUN à André IPERT.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

**Monsieur le Maire** informe que la Commune souhaite créer un espace de vie afin de permettre les rencontres et les échanges entre les administrés, et propose aux élus de créer un tiers-lieu dans les locaux de l'ancienne brigade de la voie.

Le montant de l'opération est de 1 990 000 € HT.

**Monsieur le Maire** présente le plan de financement joint à la présente délibération et sollicite l'aide de l'État, à hauteur de 50% du montant total HT, et l'aide du Département, à hauteur de 30% du montant total HT, afin de financer cette opération.

**Le Conseil Municipal**, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**APPROUVE** la demande de subvention à l'État et au Département.

**APPROUVE** le plan de financement.

**AUTORISE Monsieur le Maire** à lancer cette opération.

**INDIQUE** que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2023 en section d'investissement au chapitre et article correspondant.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire



Sebastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication  
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sebastien OLHARAN



PLAN DE FINANCEMENT

OBJET: CREATION D'UN TIERS-LIEU

**DEPENSE :**

Montant 1 990 000 € HT

**RECETTES :**

ETAT 50% 995 000 €  
DEPARTEMENT 30% 597 000 €  
PART COMMUNE 20% 398 000 €

TOTAL TTC : 2 388 000 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 12/04/2023

Maire de BREIL SUR ROYA  
Le Maire,  
  
06540 Sébastien OLHARAN